

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015

Présents : M. Raoul FLOREZ, président
Mme Anne JAGGI - M. Gérard FONTAINE, adjoints -
Mmes Magali BARTHASSAT - Marie-Agnès DOUGOUD - Céline FONTAINE
Joséphine RODRIGUEZ (arrivée en cours de séance)
MM. Alexandre DUNAND - Jordanne FONTAINE - Lory GENOUD
Nicolas HAFNER - René GREPT - Didier JACCARD - Martin STAUB

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

Ordre du jour :

1. **Prestation de serment de M. Nicolas Hafner.**
2. **Nomination des membres de la commission de réclamation.**
3. **Approbation du procès-verbal du 26 mai 2015.**
4. **Approbation du procès-verbal du 2 juin 2015.**
5. **Fête des promotions.**
6. **Fête nationale.**
7. **Communications de l'exécutif.**
8. **Divers.**

M. le président ouvre la séance à 18 h. 30 et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil municipal. Il excuse Mme Joséphine RODRIGUEZ qui aura un peu de retard.

1.- Prestation de serment de M. Nicolas Hafner

Conformément à l'article 8, alinéa 1 lettre a et alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, M. Nicolas HAFNER, membre du Conseil municipal, a prêté serment devant M. le Maire, étant donné qu'il était absent lors de la séance de prestation de serment du Conseil municipal le 2 juin courant.

2.- Nomination des membres de la commission de réclamation

Conformément à l'article 312 de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887.

M. Alexandre DUNAND, né le 22 septembre 1984, membre proposé par M. le Maire en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat.

Mme Marie-Agnès DOUGOUD, née le 10 novembre 1970, membre nommée par M. le Maire.

Mme Magali BARTHASSAT, née le 8 avril 1963, M. René GREPT, né le 1^{er} janvier 1977,

M. Jordane FONTAINE, né le 7 novembre 1991, membres nommés par le Conseil municipal.

3.- Approbation du procès-verbal du 26 mai 2015

Le procès-verbal de la séance du 26 mai 2015 de la dernière législature 2001-2015 a été approuvé par une voix (seule personne faisant partie du dernier Conseil) et 10 abstentions (les personnes n'ayant pas assisté à cette séance) avec remerciements à son auteur.

4.- Approbation du procès-verbal du 2 juin 2015

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

Mme Joséphine RODRIGUEZ arrive en cours de séance.

5.- Fête des promotions

M. Nicolas Hafner fait un point de la situation de l'organisation des promotions et soulève un problème avec la confection et la distribution des « hot-dogs ». Il demandera la participation du BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) qui participera au déroulement des promotions.

La mise en place de tout le matériel est fixée le jeudi 25 juin dès 14h. – (environ quatre personnes). Les bennes à déchets seront installées vendredi par l'entreprise Chevalley.

Mme Marie-Agnès Dougoud est chargée, avec l'employé communal et M. Patrick Reuse, de marquer l'emplacement sur le terrain situé derrière l'église pour la plantation de l'arbre. Une plaquette sera fixée plus tard expliquant la raison de la plantation de cet arbre.

6.- Fête nationale

M. Gérard FONTAINE fait le point sur l'avancement de l'organisation de la fête nationale. Le feu d'artifice sera tiré par une entreprise spécialisée, en contre-bas de la parcelle Jacquet exploitée par M. Samuel Battiaz, située en face du terrain de jeu derrière l'église, route des Lolliets. Toutes les mesures de sécurité seront prises avec l'entreprise concernée. Le feu de joie sera dressé près de la zone réservée au public. M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du Département des Finances, prononcera l'allocution. Les formalités administratives seront effectuées par le secrétariat de la mairie.

7.- Communications de l'exécutif

M. le président informe qu'il a décidé de mandater la fiduciaire Favre S.A. qui collabore avec plusieurs communes pour s'occuper de la comptabilité de la commune au courant de l'été 2015.

Dans ce cadre, M. le président communique une date à retenir : le 8 septembre 2015 à 19 h. pour la présentation par la fiduciaire d'un cours d'environ deux heures sur les caractéristiques d'une comptabilité publique. Une invitation sera envoyée en temps voulu.

8.- Divers

M. Gérard Fontaine rappelle aux nouveaux membres du Conseil municipal de lui envoyer leur photographie pour les insérer sur le site internet de la commune.

M. Jordane Fontaine donne un compte-rendu sur la séance prévention et sécurité à laquelle il a participé dans le cadre de La Champagne. Il explique le rayon d'action sans rentrer dans le détail des communes. Problématique du trafic - budget par poste CHF 32.000.--. au prorata des habitants - deux ilotiers pour des opérations coup de poing. Des amendes pourraient être dressées. Les communes récupéreraient les amendes. Par contre, pour les amendes d'ordre, une part serait reversée à l'Etat.

Après discussion, il est décidé de réunir la commission de la sécurité pour discuter des détails. M. Gérard Fontaine demandera à la commune d'Avusy de lui fournir la version informatique de la brochure explicative sur le sujet pour en discuter en commission de la sécurité qui se réunira le 7 septembre 2015 à 19 h. à la mairie.

Mme Céline Fontaine signale qu'une voisine a attiré son attention sur un changement de lumière la nuit au bas de la rampe du parking souterrain du chemin des Chavannes 6-8, car lorsqu'on rentre dans le parking, il fait très sombre. M. le président souligne que les réclamations doivent être adressées directement à la Régie. La mairie s'occupe de ce cas.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande des explications sur le projet des gravières au lieu-dit « les Parues » entre Soral et Laconnex. Le dossier est à sa disposition à la mairie. Une enquête publique a été affichée du 8 mai au 8 juin 2015 pour consulter le dossier, notamment à la mairie.

Mme Dougoud donne des informations sur la demande de plantation de l'arbre (*prunus cerasifera nigra*) aux promotions formulée par L'APESL (association des parents d'élèves de Soral-Laconnex). A la place d'acheter des jouets ou petits matériels, l'association a souhaité planter un arbre avec l'accord des autorités communales.

M. Didier Jaccard indique que M. Anne Jaggi, adjointe, lui a communiqué le dossier sur la mobilité. Il demande de planifier en septembre ou le courant de l'automne une séance de la commission des routes, de la mobilité et des transports. Il saisit l'occasion pour instaurer une planification annuelle de sa commission en trois séances.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée par M. le président à 20 h.10 qui invite les membres du Conseil municipal à partager un repas au café de l'Ecu.